

F.I.A.F.  
FEDERATION INTERNATIONALE  
DES ARCHIVES DU FILM

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR

LAUSANNE, 28 - 30 MAI 1979.-

---

CONFIDENTIEL

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR A LAUSANNE, 28-30 MAI 79

---

Sont présents : Membres

- : V. POGACIC, Président
- : E. BOWSER, Vice-Présidente
- : W. KLAUE, Vice-Président
- : R. BORDE, Secrétaire-Général
- : J. de VAAL, Trésorier
- : F. BUACHE
- : R. DAUDELIN
- : D. FRANCIS

Membres suppléants

- : J. STENKLEV
- : J. KUIPER
- : I. MOLNAR

Membre honoraire

- : E. LAURITZEN

Secrétaire exécutive

- : B. van der ELST

Interprète

- : J. JOHNSON

Monsieur Ledoux s'est fait excuser, ainsi que Monsieur Volkmann, membre honoraire. Monsieur Andreykov n'arrivera que dans le courant de l'après-midi.

Le Président, M. Pogacic, ouvre la séance du Comité Directeur en demandant aux membres d'observer une minute de silence à la mémoire du Vice-Président Victor Privato, décédé récemment et profondément regretté de tous ses collègues.

Après quoi il fait part d'une demande de M. Tikhonov, Directeur-remplaçant du Gosfilmofond, de participer à cette réunion du Comité Directeur en tant qu'observateur pour se mettre rapidement au courant des problèmes de la Fédération.

A l'unanimité, le Comité Directeur se prononce contre cette requête, estimant que les discussions y perdraient leur liberté de ton et rappelant que, de toute manière, les membres du Comité Directeur sont élus à titre personnel, et non comme représentant d'une archive. M. Borde est chargé d'expliquer ces raisons à M. Tikhonov qui attend une réponse immédiate.

Puis, ayant constaté les présences et les absences, il donne le droit de vote aux trois membres suppléants et l'on passe à l'ordre du jour.

#### 1.- Adoption de l'ordre du jour.-

Tous les membres ont reçu l'ordre du jour suivant :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal de la réunion précédente
3. Questions se rapportant aux membres : Reconfirmation du membre de  
Canberra  
Reconfirmation des Observateurs  
Nouvelles candidatures  
Divers
4. Examen des points à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale et du rapport du Président
5. Rapport financier (1 janvier - 30 avril 1979)
6. Rapport de MM. Borde et Klaue sur la réunion de l'Unesco (2-5 mai 79)
7. Relations avec les autres organisations internationales
8. Rapport sur l'organisation du Symposium
9. Préparation du Congrès de Karlovy-Vary
10. Divers : Contrat UNESCO - FIAF pour une étude sur la formation d'un centre international de documentation sur les images en mouvement  
- Summer School  
- Publications FIAF, etc ...
11. Réunion avec les délégués de l'Oesterreichisches Filmarchiv et de l'Oesterreichisches Filmmuseum.

Il est adopté à l'unanimité.

2.- Approbation du procès-verbal de la réunion précédente.-

Le procès-verbal de la réunion du Comité Directeur à Ljubljana est approuvé à l'unanimité.

3.- Questions se rapportant aux membres.

A. Reconfirmation des membres.

Le Secrétaire-Général rappelle que plusieurs dossiers de reconfirmation restent en suspens depuis la dernière réunion. Il s'agit des archives de Lisbonne, de Canberra et des deux archives de Vienne.

En ce qui concerne la Cinemateca Nacional du Portugal, le dernier rapport annuel signé par M. Félix Ribeiro explique bien où en est l'élaboration de son statut juridique propre. Le processus est très lent mais M. Borde propose que nous continuions à tenir en suspens la reconfirmation de ce membre, quitte à interroger M. Ribeiro à nouveau d'ici quelques mois.

Cette proposition est acceptée.

National Film Archive of Australia/Canberra.

Le Comité Directeur a enfin reçu l'organigramme de cette archive, dernier document manquant à son dossier que M. Borde reprend maintenant dans son ensemble.

Les documents reçus montrent qu'il s'agit d'une archive importante en ce qui concerne le cinéma australien. Elle est un département de la National Library of Australia mais jouit d'une autonomie satisfaisante et répond à tous les critères d'autonomie recommandés par le Règlement de la FIAF.

Le Secrétaire-Général recommande donc sa reconfirmation en tant que membre.

Après une courte discussion, cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Le cas des deux archives de films de Vienne sera examiné à la dernière session du Comité Directeur en présence de leurs délégués.

Le Secrétaire-Général rappelle que le Comité Directeur doit maintenant poursuivre la procédure de reconfirmation avec 8 nouveaux membres : ceux de Helsinki, Havana, Jérusalem, Montréal, Toulouse, Poona, Tirana et Washington/L.C.

### B. Reconfirmation des observateurs.

Le Secrétaire Général passe en revue la liste de tous les observateurs de la FIAF, et fait un bref exposé sur leur situation actuelle.

Seule, l'Association for a National Film & T.V. Archive de Sydney n'a pas envoyé de rapport et est en retard de cotisation (un an). Le Comité Directeur lui donne un nouveau délai jusqu'au prochain Comité Directeur pour se mettre en règle.

Les Cinémathèques de Bois d'Arcy, Brazzaville, Buenos Aires, Caracas, Los Angeles, Lyon, Montevideo (SODRE), Paris et Séoul sont reconfirmées sans problème.

Les cinémathèques du Caire et de Jakarta sont également reconfirmées mais, pour ce que le Comité Directeur en a appris grâce à leur rapport annuel où à des déclarations de leur directeur, leur situation sur le plan préservation est très préoccupante.

Le Comité Directeur estime qu'il est du devoir de la FIAF de répondre à leur appel d'aide, de la manière dont eux-mêmes le jugeront la plus opportune.

La commission d'aide aux archives dans les pays en voie de développement devrait en tous cas se pencher sur les problèmes posés par la "Sinematek" de Jakarta. M. Klaue propose aussi que la bourse prévue au budget de la FIAF pour un participant du Summer School aille au délégué de cette archive.

Les membres approuvent cette proposition.

### Cinemateca Universitaria del Peru - Lima.

M. Borde estime que le rapport annuel envoyé par cette cinémathèque est insuffisant car il ne mentionne que ses activités de projection et ne donne aucune indication sur son travail de préservation pendant l'année. Il propose de remettre leur reconfirmation et de demander à M. Réynel - Santillana des renseignements plus précis sur les films qu'il aurait pu obtenir durant cette année et ses activités de préservation en général.

Cette proposition est acceptée.

### Cinemateca Uruguay - Montevideo.

La Cinemateca Uruguay de Montevideo a envoyé un rapport très détaillé sur ses activités tant de préservation que de diffusion mais ce rapport inquiète les membres justement par la description de l'ampleur des activités de diffusion. Il y est notamment question de salles projetant des films en exclusivité et en concurrence avec les salles commerciales. Ce genre de rapport, soulignent M. Borde et M. Pogacic, peut être très dangereux pour la FIAF.

M. Stenklev ajoute que ce n'est pas au moment où nous engageons des négociations délicates avec l'Unesco que nous pouvons risquer de nous faire reprocher ce genre d'agissements de la part d'un de nos affiliés. Il propose de ne pas reconfirmer la Cinemateca Uruguay jusqu'à ce que celle-ci nous ait donné toutes les garanties voulues sur la légitimité de ses activités publiques.

M. Klaue soutient cette proposition, d'autant plus que même si l'on tient compte de la situation particulière de l'Amérique Latine, la Cinemateca Uruguay va vraiment au-delà des limites tolérables pour une archive.

M. Daudelin ayant proposé que l'on convoque Mme Ferrari à rencontrer le Comité Directeur lors de sa réunion du 4 juin, M. Klaue suggère qu'on lui demande une déclaration officielle expliquant la situation, leur position légale en ce qui concerne certaines projections, leur mode de financements, etc ...

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

#### Filmkhanek Melli Iran - Tehran.

Le Comité Directeur n'a aucune nouvelle sur la situation actuelle de l'archive iranienne. M. Gaffary est à Paris.

Étant donné les circonstances, les membres estiment qu'on ne peut, normalement, que reconfirmer cette archive en tant qu'observateur et attendre de voir l'évolution de la situation.

#### C.- Nouvelles candidatures.-

Le Secrétaire-Général informe le Comité Directeur que le Bunde-sarchiv de Koblenz qui avait annoncé son intention de poser sa candidature en tant qu'observateur l'a prévenu qu'il ne pourrait soumettre son dossier que pour la réunion de l'automne. Dont acte.

#### Cinemathèque de Chine - Beijing.-

La délégation chinoise a remis les documents nécessaires à la candidature de l'Archive de Beijing à M. Borde ce matin même.

Celui-ci propose de remettre son examen au lendemain de façon à permettre aux membres d'en prendre connaissance.

#### Münchener Stadtmuseum Filmuseum/Munich.-

M. Patalas a envoyé au Comité Directeur un dossier très complet.

M. Borde le commente en soulignant l'intérêt et l'importance des collections de cette archive et son remarquable travail dans le domaine de la restauration.

Il rappelle que la FIAF avait rejeté la candidature de ce même "Filmmuseum" au Congrès de Moscou en 1973 parce que à l'époque il s'agissait surtout d'une cinémathèque de projections avec une très petite collection de films.

La situation a maintenant entièrement changé.

L'autonomie du Filmmuseum au sein du Münchner Stadtmuseum est très faible mais il en s'agit ici que d'une candidature d'observateur. En résumé, M. Borde recommande vivement au Comité Directeur d'accepter la candidature qui lui est soumise. Il est soutenu par M. Buache. M. de Vaal voudrait, avant de passer au vote, avoir des informations sur la nouvelle association (Kinematheks Verbund) qui vient de se créer entre les archives du film de Koblenz, Wiesbaden et Berlin-Ouest.

M. Pogacic explique brièvement ce dont il s'agit et propose d'en rediscuter plus tard car le Filmmuseum de Munich ne participe pas à cette association.

A l'unanimité moins une abstention, Le Filmmuseum est alors accepté en tant qu'Observateur de la FIAF.

#### La Cinémathèque de Grèce - Athènes.-

Cette cinémathèque avait été, il y a une dizaine d'années, membre provisoire de la FIAF, en même temps que la Cinémathèque Hellénique dirigée par M. Condouros mais avec laquelle ses rapports étaient très tendus, ce qui avait finalement causé leur éloignement de la FIAF, à tous deux.

Mme Mitropoulos pose maintenant une nouvelle candidature en tant qu'observateur.

M. Borde commente les documents qu'elle a envoyés au Comité Directeur, mais il les trouve peu convaincants sur le plan de la préservation. Les activités culturelles et de diffusion de cette cinémathèque sont très importantes, mais M. Borde croit que nous avons à faire ici à une fédération d'une centaine de ciné-clubs plutôt qu'à une archive de films.

La FIAF peut-elle accepter ce genre d'organisme comme observateur ?

M. Pogacic rappelle qu'il a visité cette cinémathèque en 1965 avec M. Ledoux, que sa collection de films était minime à l'époque et il ne croit pas qu'elle ait beaucoup augmenté depuis.

D'autre-part, il s'agit sans doute du seul embryon de cinémathèque existant actuellement en Grèce. La FIAF ne devrait-elle pas l'encourager ?

M. Francis est de ce même avis. Il connaît bien Mme Mitropoulos et ne se fait pas d'illusions sur ses activités de préservation mais, en principe, il croit que la FIAF peut avoir une meilleure influence sur une organisation qui lui est affiliée comme observateur que si celle-ci reste exclue de la Fédération.

Le Comité Directeur peut toujours refuser de reconformer cette archive après un an s'il voit qu'elle ne se conforme pas aux Statuts et Règlements.

M. Buache souligne que si la Cinémathèque de Grèce est Observateur, Mme Mitropoulos demandera certainement des films aux autres membres pour les faire circuler dans ses ciné-clubs.

M. Stenklev et Mme Bowser sont contre l'admission de cette cinémathèque à la FIAF, mais il faut expliquer à Mme Mitropoulos les raisons de notre refus et insister sur la nécessité d'avoir une certaine activité de préservation de la production nationale au moins pour être admis à la FIAF.

M. Klaue est d'accord qu'on ne peut pas accepter maintenant la Cinémathèque de Grèce. Il faut d'abord lui demander des renseignements beaucoup plus précis sur ses activités de préservation, une liste de ses films et des détails sur son budget ici beaucoup trop vague.

M. Borde et Daudelin se chargent de rencontrer Mme Mitropoulos lors du Congrès et de lui demander tous ces renseignements par écrit. Sa candidature ne sera ré-examinée que quand le Comité Directeur les aura reçus.

#### Astoria Motion Picture and Television Foundation.

Il s'agit d'une Fondation qui s'intéresse non pas aux films mais à tout le matériel qui accompagne la création cinématographique. décors, costumes, matériel publicitaire, etc ...

Mme Bowser explique que ce genre de musée est le premier de son espèce aux Etats-Unis et qu'il y était très nécessaire. Mais sa création est encore très récente et il n'est pas encore très solidement établi.

M. Kuiper soutient leur candidature comme observateur. Il n'est évidemment pas question de voir cette Fondation devenir membre un jour.

M. de Vaal ayant demandé si les Statuts de la FIAF nous autorisaient à admettre des organisations qui ouvertement déclarent ne pas collectionner les films, M. Pogacic lit les articles des Statuts se rapportant aux Observateurs et ceux définissant les buts de la FIAF.

M. Borde constate que, dans l'état actuel des statuts, nous ne pouvons pas accepter ce genre de musées à la FIAF. Cependant, il serait peut-être utile de modifier les statuts de façon à pouvoir les y inclure car il trouve cette initiative très intéressante.

M. Francis, appuyé par M. Pogacic, propose de discuter de ce problème avec tous les membres à l'Assemblée Générale, durant l'Open Forum, car il s'agit ici d'un problème fondamental de politique de la FIAF : l'élargissement de la Fédération à une autre catégorie d'institutions. M. Stenklev est d'accord qu'il s'agit d'une question de principe impossible à résoudre ici. La Fondation Astoria ne peut donc être acceptée à la FIAF dans l'état actuel des choses.

#### Kvikmyndasavn Islands - Reykjavik.

Cette candidature avait déjà été examinée à la réunion du Comité Directeur de Ljubljana. L'archive nationale d'Islande a maintenant envoyé le principal document manquant à son dossier, c'est-à-dire une déclaration officielle du Ministère de la Culture, attestant que l'archive est indépendante du "National Film Fund" qui est une organisation de production.

Il ne manque donc plus que le versement de leur cotisation, qui a été annoncé.

Le Comité Directeur accepte alors unanimement d'admettre la Cinémathèque d'Islande en tant qu'Observateur, dès l'instant où le Secrétariat aura reçu leur cotisation de 350 F.S.



### Association de 3 archives en République Fédérale d'Allemagne.

Le Comité Directeur a appris, aussi bien par le Dr Rathsack que par M. Pöschke, la création en R.F.A. d'une association entre la Bundesarchiv à Koblenz, le Deutsches Institut für Filmkunde à Wiesbaden et la Stiftung Deutsche Kinemathek à Berlin-Ouest, par laquelle les tâches de collection, de conservation, catalogage des films allemands et de la documentation qui s'y rapporte seront réparties entre ces trois institutions. MM. Pöschke et Rathsack soulignent que ces trois archives gardent leur totale indépendance et qu'il s'agit seulement d'un contrat de coopération. Le fait que ce soit l'archive de Koblenz qui soit chargée de conserver tous les négatifs de ces films, inquiète les membres du Comité Directeur, surtout en raison du fait que celle-ci n'est pas encore affiliée à la FIAF.

Les statuts de la FIAF autorisent-ils cette situation ? Cela ne remet-il pas en question la qualité de membre de Wiesbaden et Berlin-Ouest ? M. Borde, qui voit dans cette association une formule intéressante (applicable peut-être en d'autres pays comme la France ou l'Italie où plusieurs cinémathèques fonctionnent tant bien que mal en parallèle), propose de discuter de cette question à l'Open Forum. Mais M. Klaue et M. Pogacic estiment qu'il faut d'abord demander aux intéressés des précisions sur l'accord signé. M. Pogacic et M. Stenklev sont alors chargés de rencontrer Mme Orbanz et M. Pöschke durant le Congrès pour leur poser toutes les questions nécessaires. Ils feront rapport sur cet entretien à la réunion du Comité Directeur qui doit se tenir le 4 juin.

### Candidature de la Cinémathèque de Chine - Beijing.

Tous les membres ont maintenant eu le loisir d'examiner le dossier de candidature de la Cinémathèque de Chine. M. Borde en souligne les points principaux : Archive gouvernementale créée en 1958, consacrée en priorité à la préservation et au catalogage du cinéma chinois et à la documentation qui s'y rapporte. Elle dispose d'un budget propre, et est totalement indépendante de tout autre organisme cinématographique (production, école, etc ...) en Chine. Elle a déjà entretenu des relations avec la FIAF de 1956 à 1966 et a même été membre correspondant en 1962.

Ses installations de préservation et de stockage des films sont très vastes (125.000 m<sup>2</sup>) et semblent bien équipées. Elle a versé sa cotisation d'Observateur à la FIAF le 11 mai 1979, mais celle-ci ne nous est pas encore parvenue.

Le Secrétaire-Général recommande au Comité Directeur d'accepter cette candidature qui lui paraît extrêmement intéressante pour la FIAF.

M. Francis, qui a récemment été à Beijing et y a rencontré les dirigeants de l'archive, appuie vivement cette proposition.

M. Klaue souligne cependant que, pour la forme, nous devrions exiger que cette archive nous envoie une copie de son acte de fondation et ses statuts et règlement intérieur, qui manquent à son dossier de candidature.

Avec cette réserve, la Cinémathèque de Chine est alors acceptée comme Observateur, à l'unanimité des votants.

#### Motion Picture Division - Library of Congress/Washington.

En réponse à la lettre écrite par M. Fogacic à cette archive, suite à la décision prise par le Comité Directeur à Ljubljana, M. Spehr lui a écrit une lettre que les membres trouvent peu satisfaisante car elle évite soigneusement les points cruciaux qui avaient été soulevés, c'est-à-dire : la destruction des films nitrates et la question de savoir si les prochaines acquisitions de nitrate devraient recevoir l'approbation préalable du Directeur de la Library of Congress.

Mme Bowser et M. Kuiper proposent d'expliquer le point de vue du Comité Directeur à M. Spehr en privé durant le Congrès, tout en soulignant bien que la FIAF ne cherche à intervenir que pour aider l'archive de Washington à obtenir plus d'autonomie parce que nous croyons que cette autonomie est essentielle pour mener son travail à bien.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

La situation de la Motion Picture Division sera, de toute manière, ré-examinée très bientôt lorsque le Comité Directeur discutera de sa confirmation comme membre.

M. Andreykov rejoint, à ce moment, la réunion.

4.- Examen des points à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale et  
 Approbation du rapport du Président.

---

Les membres ont tous reçu copie du rapport préparé par le Président Pogacic sur les activités du Comité Directeur durant l'année écoulée. Après quelques modifications de forme, ce rapport est approuvé à l'unanimité.

Il sera présenté à l'Assemblée Générale comme le "rapport du Comité Directeur".

Pt 5) Rapport financier.

M. de Vaal n'a rien à ajouter au rapport financier qui a été envoyé à tous les membres.

Il désire seulement informer le Comité Directeur que la décision, prise à Ljubljana, de transformer la moitié du Fonds de Réserve en francs belges pour en retirer des intérêts, n'a pas été exécutée jusqu'à ce jour. La raison en est que le franc belge manifeste actuellement de nombreux signes de faiblesse. Le Comité Directeur estime alors plus sage d'annuler la décision de Ljubljana et de conserver l'entièreté du Fonds de Réserve en francs suisses.

Pt 6) Rapport des commissions spécialisées.

Au nom de la commission pour les archives dans les pays en voie de développement, M. Pogacic pose une question à propos de M. Ted Perry. Puisqu'il n'a plus de lien formel avec la FIAF, peut-il encore rester membre de la Commission ?

La réponse est négative, mais à la demande de M. Pogacic, M. Perry pourra être invité à participer comme expert aux réunions où son concours sera jugé nécessaire.

Parlant de la Commission du Copyright, M. Kuiper souligne à nouveau que, comme cette commission ne s'occupe actuellement que des problèmes soulevés par la Recommandation de l'Unesco et exige de nombreux contacts avec cette organisation, il vaudrait mieux y élire un Président européen plus proche de Paris.

Le Comité Directeur décide de laisser cette question en suspens jusqu'à sa prochaine réunion immédiatement après l'Assemblée-Générale, lorsqu'il s'agira de reconfirmer tous les présidents de Commission. Il faut d'abord connaître le résultat des élections à l'Assemblée-Générale.

Les points 7 - 8 - 9 - de l'ordre du jour de l'Assemblée-Générale ne demandent pas de discussion préliminaire de la part du Comité Directeur.

Pt 10/11) Relation avec l'Unesco et discussion de la Recommandation sur la préservation des images en mouvement.

Le Secrétaire-Général, Raymond Borde, fait rapport sur l'état d'avancement de notre action en vue de faire modifier le projet de recommandation de l'Unesco sur la préservation des films.

Avec M. Klaue et sur base des réactions de nos membres au document 104 EX/21 distribué à Brighton, il a préparé une série de propositions qui ont été soumises à l'Unesco lors d'une réunion d'experts à Paris tenue au début mai.

M. Klaue expliquera plus tard, au pt 6) de l'ordre du jour du Comité Directeur, les résultats obtenus à cette réunion.

Pt 12) Relations avec les autres organisations internationales.

FIAPF = rien de nouveau.

FIAT : La Fédération des Archives de Télévision organise son premier cours d'été pour le personnel des archives au mois de juillet et y a invité un délégué de la FIAF. H. Francis qui compte y assister pour le compte de la National Film Archive, y représentera notre Fédération en même temps.

F.I.C.C. M. Klaue croit que la Fédération Internationale des ciné clubs a l'intention d'inviter la FIAF à sa prochaine Assemblée-Générale.

Devrions-nous accepter cette invitation ?

MM. Pogacic et Buache estiment tous deux qu'il serait dangereux de renouer des contacts trop étroits avec cette fédération puisque nous ne pouvons pas leur offrir la seule chose qu'ils désirent obtenir des cinémathèques : des films pour leurs projections.

La FIAF restera donc très prudente dans ses relations avec la FICC.

I.A.S.A. L'Association Internationale des Archives Sonores invite aussi la FIAF à assister à sa prochaine Assemblée Générale à Salzbourg. Le Comité Directeur décide de décliner cette invitation car aucun budget n'est prévu pour ce genre de mission.

L'IAHIST sera représenté à notre Assemblée-Générale par Clive Coultass, et

l'ICA (International Council of Archives) par M. Oscar Gauye, des Archives de Berne.

L'UNESCO a accepté de déléguer Mme Margaret Van Vliet à une partie de notre Assemblée-Générale. M. Pogacic suggère de souligner l'importance que revêt pour la FIAF cette marque d'intérêt de la part de l'UNESCO et suggère d'inviter Mme Van Vliet à un diner spécial avec tout le Comité Directeur.

Cette proposition est acceptée.

Pt 13 ) Open Forum.

Le Secrétariat de la FIAF n'a reçu aucune proposition écrite pour l'Open Forum.

Le Comité Directeur n'a retenu, jusqu'à présent, que la proposition de discuter de l'ouverture éventuelle de la fédération à des musées du cinéma, du type de l'Astoria Foundation ou similaires.

M. Francis voudrait que l'on ouvre un jour un large débat sur la préservation des films couleurs sur le plan international, car le problème devient crucial et ne peut plus, selon lui, être résolu par des initiatives individuelles ou même à l'échelle nationale.

Les membres sont d'accord qu'il s'agit d'une question importante mais elle ne peut pas être traitée d'une manière improvisée.

On y songera pour un prochain congrès.

Mme Bowser propose, comme autre sujet pour l'Open Forum, le problème de la consultation des catalogues confidentiels de la FIAF (Embryo, etc ...) par les historiens.

M. Andreykov soumet une proposition liée au projet d'Histoire générale du cinéma.

Pour le reste, M. Buache, qui dirigera cette session, essaiera de susciter d'autres questions parmi les membres.

Pt 15) Elections du Comité Directeur.

Les membres décident d'avoir le lendemain matin, une discussion ouverte et franche à propos de ces élections, qui vont nécessairement amener de grands changements puisque le Président et le Secrétaire Général actuels ont tous deux annoncé qu'ils ne désiraient pas être élus à ces postes et que les places occupées ces dernières années par M. Privato et M. Ledoux se trouvent aujourd'hui vacantes.

M. Ledoux a, en effet, écrit au Secrétaire-Général qu'il lui serait impossible d'accepter un mandat dans le prochain Comité Directeur.

Pour conclure, le Comité Directeur décide de la présidence des différentes sessions de l'Assemblée-Générale, qu'il répartit entre le Président, les Vice-Présidents et l'hôte du Congrès.

TROISIEME SESSION

29 mai 1979

Discussion à propos des élections du nouveau Comité Directeur.-

Le Président invite les membres à exprimer librement leurs idées à propos des élections qui vont avoir lieu et qui marqueront probablement un tournant dans l'histoire de la FIAF.

M. Borde émet d'abord quelques principes théoriques qu'il estime importants.

Le Président et le Secrétaire-Général qui, jusqu'à présent et selon les principes définis dans nos statuts, accomplissaient leur tâche seuls, devraient se faire seconder plus souvent par les Vice-Présidents et le Secrétaire-Général adjoint.

Il faut revaloriser ces fonctions comme on a revalorisé la fonction de Secrétaire exécutif.

D'autre part, si on élit un Secrétaire-Général d'un autre continent, il faudrait désigner un Secrétaire-Général adjoint européen qui pourrait agir rapidement sur le continent européen, en cas de nécessité, par exemple à l'Unesco.

M. Borde trouve aussi que le Secrétaire-Général doit absolument être bilingue français-anglais.

Dans cette optique, il suggère deux noms pour les postes de Président et de Secrétaire-Général qui sont, respectivement, M. Klaue et M. Daudelin.

M. Stenklev est d'accord avec M. Borde mais souhaite atténuer la règle du bilinguisme absolu qui serait trop difficile à appliquer dans chaque cas, si le principe de rotation des "officers", comme proposé dans les modifications de Statuts, est adopté.

Comme 2ème candidat au poste de Secrétaire-Général, il suggère Mme Eileen Bowser.

Mme Bowser se dit prête à servir à n'importe quel poste qui puisse être utile à la FIAF mais elle énumère aussi les difficultés pratiques que susciterait le fait d'avoir un Secrétaire-Général aussi éloigné du Secrétariat.

M. Daudelin estime que ces difficultés ne sont pas insurmontables. Si l'on peut, cette année, penser à proposer un Secrétaire-Général d'un autre continent, c'est en partie parce que le Comité Directeur a revalorisé les fonctions du Secrétariat exécutif et en a fait l'expérience depuis un an déjà.

Le temps est venu, en dehors des noms cités jusqu'ici, de reconnaître l'apport dynamique des cinémathèques du continent américain et, dans la pratique, de rééquilibrer sur ce plan les responsabilités au sein de la FIAF.

M. Klaue rappelle que, déjà dans le passé, il a souligné la nécessité d'une meilleure répartition des tâches parmi les membres du Comité Directeur, non pour des raisons géographiques, mais parce que le Comité Directeur se trouve confronté à des tâches et à des responsabilités de plus en plus nombreuses et lourdes que les Présidents, Vice-Président et Trésorier ne peuvent assumer seuls.

La FIAF a beaucoup grandi depuis l'époque où les Statuts ont été formulés et où ces trois postes ont été définis.

Il faudrait peut-être redéfinir tout le Comité Directeur.

A la demande de M. Francis et à titre d'exemple, M. Klaue énumère alors certaines tâches précises que des membres individuels du Comité Directeur pourraient prendre en charge :

- les projets suivre les projets en cours et en susciter de nouveaux
- relations avec les autres organisations internationales
- relations publiques de la FIAF. Faire connaître la Fédération, ses buts et ses activités
- préparation des symposiums, etc ...

M. Kuiper se demande si la solution n'est pas d'avoir un Secrétariat exécutif renforcé.

M. Stenklev souligne que le Comité Directeur qui, à l'origine, était plutôt un Comité Consultatif (advisory board) est devenu petit à petit une sorte de gouvernement, mais sans ministères pour exécuter ses directives.

Il suggère de mieux utiliser les services que peuvent rendre les commissions spécialisées et aussi de confier certains projets à des archives individuelles.

Pour en revenir aux prochaines élections, M. Stenklev estime que, pour laisser une entière liberté de choix à l'Assemblée-Générale, il ne faut pas que "le Comité Directeur" en tant que tel, propose des noms.

M. Andreykov suggère cependant que les membres, lorsqu'ils avancent le nom d'un candidat, en donnent brièvement les raisons. Sans vouloir en faire une obligation, le Comité Directeur supporte cette proposition.

### 5.- Rapport financier (1er janvier - 30 avril 1979)

Les membres ont reçu par écrit un court rapport comptable se rapportant à la période janvier - avril de cette année.

M. de Vaal souligne que la situation est tout à fait normale et qu'il n'a rien à y ajouter.

### 6.- Rapport de M. Klaue et Borde sur la réunion de l'UNESCO (2-5 mai 79)

M. Klaue et Borde s'étaient réunis à Bruxelles, préalablement à la réunion de l'Unesco, pour établir en commun, une "proposition FIAF" de modifications du projet préliminaire de recommandation concernant la sauvegarde des images en mouvement, tel qu'il avait été établi par le Secrétariat de l'UNESCO.

Ils s'étaient basés pour cela sur tous les commentaires envoyés par une vingtaine de membres FIAF après le Congrès de Brighton où le premier projet de l'UNESCO leur avait été soumis.

M. Klaue énumère alors les différentes propositions de modifications que M. Borde et lui-même ont défendues lors de la réunion de Paris (~~annexe 1~~). Certaines de ces propositions ont été acceptées, d'autres ont été rejetées.

En résumé, après des discussions longues et difficiles, la FIAF a obtenu :

- l'addition des deux paragraphes au préambule.
- au chap. III (Mesures recommandées) : - le dépôt d'une copie et, si possible, du matériel de tirage des films de la production nationale dans des archives de film ou de télévision officiellement reconnues ;
- ce dépôt doit être fait aussitôt que possible ;
- le droit pour les archives d'entreprendre, à leurs frais, toutes les mesures nécessaires pour la sauvegarde de l'héritage cinématographique ;
- le droit de projeter une copie de ces films dans un but d'enseignement ou de recherche, dans les locaux officiels (legal premises) de l'archive, à un nombre limité de spectateurs, sur une base strictement non commerciale.
- on encourage les déposants à opérer ce dépôt légal à titre rétrospectif.
- on encourage également le dépôt de la production étrangère, sur une base volontaire, dans l'esprit de la présente recommandation.

Par contre, les représentants des archives à la réunion de Paris n'ont pas réussi à obtenir :

- le dépôt légal de la production étrangère
- le prêt de films entre cinémathèques sans la permission expresse des producteurs
- une utilisation plus large du matériel déposé.



M. Klaue donne encore quelques informations sur les participants à cette réunion, sur les prochaines étapes que va maintenant franchir le projet de Recommandation et sur les mesures que la FIAF et ses membres devraient prendre, dans les prochains mois, pour essayer encore de l'amender en leur faveur.

En conclusion, il estime que la réunion de Paris représente un succès pour la FIAF, sans doute grâce au fait qu'elle avait été bien préparée.

M. Kuiper suggère que l'on distribue à tous les membres de l'Assemblée Générale les deux documents que M. Klaue vient de commenter (le projet préliminaire de l'UNESCO et les propositions de modifications de la FIAF), et que celui-ci refasse l'exposé très important qu'il vient de faire au Comité Directeur, pour que tous les membres sachent de quelle manière ils peuvent influencer leur commission nationale de l'UNESCO.

Celle-ci devra en effet intervenir lors de la rédaction de la prochaine version de cette Recommandation.

M. Klaue est d'accord mais il ajoute qu'il nous faudra surtout attendre le texte officiel qui est le résultat de la réunion de Paris et qui sera prêt cet été, et le communiquer dès que possible à tous les membres. D'autre-part, il recommande vivement que la FIAF s'adresse à un juriste spécialisé dans ces problèmes pour qu'il nous aide à étudier attentivement ce dernier projet et à formuler notre position en termes légaux.

Tous les membres sont d'accord sur ces deux propositions. On en discutera les détails après l'Assemblée Générale et après avoir rencontré Mme Van Vliet, déléguée de l'UNESCO.

### 7.- Relations avec les autres organisations internationales.-

Cette question a déjà été discutée sous le pt 4 ;  
ordre du jour de l'Assemblée-Générale.

### 8.- Rapport sur l'organisation du Symposium de Lausanne.-

M. Buache ayant distribué un programme des projections qui illustreront le Symposium sur "Le cinéma indépendant et d'avant-garde à la fin du muet", explique qu'il a choisi d'organiser ce Symposium avec un maximum de films et un minimum de causeries.

Il en a discuté avec quelques uns de ses collègues à la FIAF et est arrivé à la conclusion que "la confrontation de ces films était, en soi, une information nouvelle et que la théorie viendrait après".

Les communications écrites qu'il a déjà reçues de certains experts seront traduites et distribuées à tous les participants, en même temps qu'un numéro spécial de "Travelling" sur le Congrès de La Sarraz, avec une brève présentation de la plupart des films qui seront projetés. Il envisage également la publication d'un deuxième numéro de Travelling sur le même thème avec les communications qui lui parviendraient encore pendant et surtout après le Symposium.

Les membres recevront aussi un dossier contenant les photocopies de tous les articles parus à l'époque de cette avant-garde et qu'ils ont envoyés à la Cinémathèque Suisse en vue du Symposium.

M. Buache énumère ensuite les personnalités, témoins de l'époque, etc... qui ont promis d'assister au Symposium et termine en donnant quelques détails sur l'organisation matérielle de cette manifestation.

M. Borde, Mme Bowser et M. Pogacic, félicitent M. Buache pour ce programme qui leur paraît passionnant et sur cette formule de Symposium qui, selon M. Pogacic, devrait être celle de l'avenir pour tous les Symposiums de la FIAF.

## 9.- Préparation du Congrès de Karlovy-Vary (1980).-

MM. Jiry Levy et V. Opiela participent à cette partie de la réunion du Comité Directeur.  
Ils ont distribué à tous les membres un rapport écrit sur l'organisation du Congrès de 1980 et un projet de budget.

Les dates proposées sont d'abord examinées et acceptées.  
Les réunions s'échelonneront du 14 au 23 juin.  
La 2ème réunion du Comité Directeur est prévue le 22 juin à 11 h 30.

Les membres discutent ensuite longuement des deux thèmes proposés par l'archive Tchécoslovaque pour le Symposium et qui seraient répartis sur trois jours.

1er jour : "Résultats achieved by film archives, their social status and their prospects" divisé en trois groupes de problèmes :

- l'importance sociale des cinémathèques
- les critères de sélection
- les résultats obtenus.

2ème et 3ème jour Les origines et débuts des différentes écoles nationales de films d'animation.

La majorité des membres estiment cependant que le thème proposé pour le premier jour est trop vaste.  
Les délégués tchécoslovaques acceptent de n'en garder qu'un aspect : "les critères de sélection dans une cinémathèque".  
Ce thème peut conduire à des discussions et à des projections intéressantes. M. Buache et M. Borde proposent même de le traiter à l'envers, c'est-à-dire en faire une démonstration qu'il n'y a pas de critères de sélection possibles, avec preuves filmées à l'appui.

Pour le second thème, les membres du Comité Directeur estiment nécessaire de le préciser. M. Daudelin craint en effet que, de la manière dont il est présenté ici, ce Symposium sur les débuts du cinéma d'animation n'offre pas grand intérêt à côté des nombreuses manifestations spécialisées et de très haut niveau qui ont déjà et sont encore organisées sur le sujet des films d'animation, y compris sur le plan historique, par ASIFA et d'autres un peu partout dans le monde.

M. Pogacic ayant demandé, au cours de la discussion, si ce double Symposium était organisé par la FIAF ou par la Cinémathèque tchèque, M. Levy a répondu que c'était la seconde mais qu'il demandait l'aide et les conseils de la FIAF pour arriver au meilleur résultat.

Le problème des experts est évoqué lors de l'examen du budget qui dépasse de beaucoup la somme prévue par la FIAF pour sa contribution.

Devant l'impossibilité d'arriver à une solution satisfaisante sur plusieurs de ces points ici au Comité Directeur, M. Pogacic suggère de charger une petite commission, composée de MM. Klaue, Daudelin et de Vaal, pour continuer à en discuter en dehors de la réunion avec MM. Levy et Opiela.

Cette proposition est acceptée.

#### 10.- Divers.-

- a) Contrat UNESCO -- FIAF pour une étude sur la possibilité de formation d'un centre international de documentation et de formation sur la préservation des images en mouvement.

M. Pogacic explique qu'il s'agit d'un contrat offert par l'UNESCO à la FIAF pour un montant de \$ 1.500, qu'il a signé pour montrer à l'UNESCO notre bonne volonté et surtout faire preuve supplémentaire de nos capacités au moment où nous soumettons à cette organisation une demande d'affiliation au statut B.

Le problème est maintenant de remplir ce contrat.

Puisqu'il s'agit d'une étude portant sur la création d'un centre de documentation, M. Pogacic s'adresse à la Commission de Documentation et demande à Mme Bowser ce qu'elle en pense.

Mme Bowser hésite car le délai pour réaliser cette étude est très court (4mois) et son sujet dépasse de loin les compétences particulières de sa commission, puisqu'il s'agirait en même temps d'un centre de formation.

Après quelques discussions et suggestions de la part des autres membres sur la meilleure manière de réaliser cette étude, puisque nous y sommes maintenant acculés, Mme Bowser accepte d'essayer de confier ce travail à deux membres de sa commission (dont Mme Karen Jones).

M. Klaue l'aidera à rédiger le chapitre sur la formation du personnel d'archive.

b) Summer School.

M. Klaue fait rapport sur l'organisation du 4ème cours d'été de la FIAF qui doit avoir lieu cette année encore à Berlin Est.

Il y a plus de candidats que de places disponibles mais la Commission d'aide aux archives dans les pays en développement doit sélectionner 4 ou 5 candidats parmi 9 qui demandent une aide financière pour pouvoir assister à ce cours.

L'UNESCO met à notre disposition \$ 8.500 pour frais de voyage et la FIAF a prévu aussi un subside de + 2.000 dollars.

Beaucoup de demandes de participations sont venues cette année de pays en voie de développement et M. Pogacic y voit un signe très encourageant pour la création de nouvelles archives.

La Commission se réunira le lendemain matin pour décider du choix à faire et M. Klaue est invité à participer à cette réunion.

c) Publications FIAF.

Les actes du Symposium de Varna (1977) ont maintenant été publiés par le Secrétariat à Bruxelles et une copie en a été envoyée à tous les affiliés de la FIAF et aux experts et intervenants du Symposium.

Il reste environ 200 exemplaires que le Secrétariat est autorisé à vendre au prix de 250 FB (\$ 8).

M. Francis explique que les actes du Symposium de Brighton (cinéma 1900-1906) pourront être publiés de la même façon, quoique le texte en soit beaucoup moins long.

La National Film Archive procède en ce moment à leur retranscription.

La Brochure FIAF est aussi en bonne voie d'avancement.

M. Francis espère pouvoir la présenter à la réunion d'automne du Comité Directeur.

En ce qui concerne le Basic Manual, M. Kuiper explique que la plupart des remarques faites par les membres ont maintenant été incorporées au texte.

Il remettra la presque totalité des chapitres à la Secrétaire Exécutive pour les faire imprimer à Bruxelles et les deux chapitres manquants, ainsi que les photos lui seront envoyées très prochainement.

Il donne l'assurance aux membres que le Basic Manual sera publié avant la fin de cette année.

#### Projet d'histoire générale du cinéma.

M. Borde lit tout haut le projet de recommandation, élaboré à Ljubljana par MM. Andreykov, Borde, Buache et Daudelin, et ayant pour but de définir les modalités pratiques de collaboration entre les équipes nationales qui participent à cette "Histoire Générale du Cinéma" et les archives du film de chaque pays (annexe 1).

Il demande aux membres de l'approuver, ce qu'ils font à l'unanimité.

Le texte pourra maintenant être distribué à tous les membres de l'Assemblée-Générale.

Ceci termine les points à l'ordre du jour de la réunion du Comité Directeur.

Le lendemain matin, une réunion doit encore avoir lieu avec les représentants de l'Oesterreichisches Filmarchiv et de l'Oesterreichisches Filmmuseum pour essayer de résoudre le conflit ou le malentendu qui les oppose. C'est le Président Pogacic qui présidera cette réunion.

Au termes de cette réunion durant laquelle le Professeur Gezek et Mme Bleyer-Brody (au nom de l'O.F.A.) ont longuement exposés leurs griefs contre l'Oesterreichisches Filmmuseum et où MM. Kubelka et Konlechner ont expliqué qu'il s'agissait surtout d'un malentendu et où ils ont accepté de signer une nouvelle déclaration de collaboration avec l'O.F.A., les membres du Comité Directeur ont ré-examiné le dossier de reconfirmation de ces deux archives et ont voté cette reconfirmation à l'unanimité.

RECOMMANDATION DU COMITE DIRECTEUR DE LA FIAF SUR LE PROJET  
D'HISTOIRE GENERALE DU CINEMA

---

Au cours de son assemblée générale à Brighton, La FIAF a donné son appui au Projet d'histoire générale du cinéma et a désigné deux représentants au Comité de direction international de ce projet. La présente recommandation a pour but de définir les modalités pratiques de collaboration entre les équipes et les archives de chaque pays.

1. Dans tous les pays où un directeur national n'a pas encore été désigné, il est recommandé au Comité d'initiative du projet de consulter le ou les membres, ou à défaut le ou les observateurs de la FIAF, pour nommer ce directeur.
2. Il est recommandé à chaque directeur d'équipe nationale de prendre contact avec le ou les membres, ou à défaut, le ou les observateurs de la FIAF, pour la réalisation pratique de la collaboration entre les équipes d'historiens et les archives.
3. En particulier, pour la formation des équipes, il est recommandé aux directeurs d'équipes de consulter les membres ou les observateurs de la FIAF, étant entendu que ce sont les directeurs d'équipe nationale qui tranchent en dernier ressort.
4. Par ailleurs, afin de faciliter les travaux de recherche, il est recommandé que les directeurs des équipes fassent appel, comme collaborateurs, aux spécialistes du cinéma national qui travaillent déjà dans les archives de chaque pays.
5. Il est recommandé aux membres et aux observateurs de la FIAF d'accorder leur collaboration la plus ouverte aux équipes nationales, pour la vision des films, la consultation des documents, l'établissement des filmographies, etc...

F.I.A.F.

FEDERATION INTERNATIONALE

DES ARCHIVES DU FILM

THE MINUTES OF THE EXECUTIVE COMMITTEE MEETING

LAUSANNE, 4 June 1979.

CONFIDENTIAL



## MINUTES OF THE EXECUTIVE COMMITTEE

LAUSANNE, 4 June 1979.

---

All members of the newly elected Executive Committee were present, except two reserve members : Mr Tikhonov and Mr Comencini.

The President, Mr Klaus raised a problem of priority among the reserve members since Mr Kuiper and Mr Tikhonov had obtained the same number of votes at the election.

Mr Stenklev proposed as a solution to take, as an indication of the General Meeting's wish, the number of votes which these candidates had obtained during the first round of elections, i.e. Mr Kuiper : 21 votes and Mr Tikhonov : 17 votes.

This was agreed and Mr Kuiper could now be considered as first reserve member.

### 1. Appointment of the Executive Committee Officers.

By unanimous decision, the appointment of the Officers resulted in the following :

Vice-Presidents :                 Eileen Bowser  
                                      David Francis  
                                      Vladimir Pogacic

Deputy Secretary-General : Raymond Borde

Deputy Treasurer                 : Jon Stenklev

### 2. Membership questions.

#### Status of the Imperial War Museum

As a result of the General Meeting's decision to modify the Statutes and Rules and to suppress the category of Associates, the status of the I.W.M. in FIAF was at present rather problematic. Mr Coultass had clearly indicated the archive's unwillingness to become an observer and its intention to apply as full member in the near future.

Mr Klaus felt they should be authorized to become member without passing by the stage of observership like other new applicants. But they should of course fulfill all the other requisites of FIAF to become a member.

Their preservation activities were excellent and even better insured by governmental subsidies than those of the N.F.A., said Mr Francis, who also recommended that FIAF already consider this archive as if it had formally submitted its candidature so as not to leave them between two stools.

Mr Stenklev underlined that they should normally be able to use all the rights they had as an Associate until their new status was settled since they had been forced into this new position without any fault on their part.

Mr Klaus concluded by proposing to invite them to officially submit their application as soon as possible. Mr Francis added that the N.F.A. would support this application.

The Executive Committee agreed to the proposal.

#### Cinematèque de Grèce/Athens

Mr Dorde and Mr Daudelin had, as decided by the former Executive Committee, met with Mrs Mitropoulos during the Congress to discuss the candidature of her archive and ask her for more information. They had asked her to send to the Secretariat a list of the feature films in her collection, a description of the archive's preservation facilities and more details on the archive's budget.

Mrs Mitropoulos had confirmed that the cine-clubs were part of the cinémathèque and that the members' subscriptions came into the cinémathèque's budget.

Cinematèque de Grèce is clearly a Federation of film societies. Mr Dorde and Mr Daudelin added that Mrs Mitropoulos did not seem to understand the real aims and duties of FIAF.

Mr Francis, who occasionally met her in London, said he would again try to explain them to her.

The other members (Mr Pogacic, Mr Buache, Mr Andreykov) who had, in the past, had some working contacts with Mrs Mitropoulos and the cinémathèque, were rather dubious on its possibilities to fulfill FIAF's conditions even as an Observer, and felt the Executive Committee should be careful.

The Secretary-General said he would write Mrs Mitropoulos to confirm the Executive Committee's request for further information.

### Cinemateca Uruguay/Montevideo.

Mr Daudelin had also met with Ms Ferrari and had asked her some questions on the archive's annual report of activities for 1978 following the wish of the former Executive Committee. One phrase in particular ("la présentation de films en exclusivité, en concurrence avec les salles commerciales...") had worried the Executive Committee.

It now seemed that this was just an error of translation and that "en concurrence" should have been translated by "en concomitance" (simultaneously). It meant that the archive's cultural activities and showings had at least as much importance for Montevideo as the commercial cinemas.

There was nothing illegal anyway in their programming. Mr Daudelin had therefore asked Ms Ferrari simply to be careful in the future in the drafting of the archive's report and to insist more on their preservation activities.

Mr Alves Netto underlined that, in Latin American countries, it was essential for a cultural organization to have public activities in order to get official recognition and subsidies.

Cinemateca Uruguay's public activities were very important for the cultural life in the whole Uruguay because almost nothing else existed in the country in the cultural field.

To conclude, Mr Daudelin said that Ms Ferrari had proposed to write a letter to FIAF to correct the wrong impression given by Cinemateca Uruguay's report, and he would write her to accept this proposal.

### Kinematheksverbund in West Germany.

Following the decision of the former Executive Committee, Mr Pogacic and Mr Stenklev had a conversation with Mr Pöschke and Ms Orbanz to get better information on the new association of film archives established in West Germany. They learned that the agreement only concerned the German films and that both the Deutsches Institut für Filmkunde and Stiftung Deutsche Kinemathek would continue to preserve their collection of foreign films.

All three archives remain independent and can therefore be individual members or observers in FIAF.

The D.I.F. is in the process of moving to Frankfurt because it has to leave its present location, the "Schloss", in Wiesbaden, but it remains in the same State.

### Motion Picture Division/Library of Congress.

Referring to the problem of the autonomy of the M.P. Division within the Library of Congress (cf. minutes of Ljubljana), Mrs Dowson and Mr Kuiper had met Mr Spahr who had given them some further information on the reorganization which was still taking place at the Library of Congress. He had also promised to send, among the documents requested for the archive's five-year reconfirmation, the "Library's procedures and rules for recommending officers" which was a good résumé of the rules of the filmarchive's function within the Library of Congress.

Mrs Dowson said we should now wait for this reconfirmation and not rush any other intervention on the part of FIAF.

All the other members agreed to this.

### 3. Definition of the status of Observers.

Mr Klaus proposed to postpone the discussion on this point until the next Executive Committee Meeting and to ask the Statutes committee to prepare this discussion by compiling the ideas on this point which had been put forward by various members during the General Meeting. This was agreed.

It was also decided that the four new observers which had been admitted into FIAF just before the General Meeting were still subject to the old rule of one year observership before they could apply for membership, and not two years.

### 4. Relations with other international organizations.

#### UNESCO.

Mr Pogacic and Mr Klaus both explained that some difficulties had arisen concerning FIAF's candidature for B-status in Unesco, mainly because Unesco's policy was at present to restrict the number of organizations with which it established formal links and I.F.T.C. was using this reason to try to defeat our application.

The Executive Committee decided to ask each FIAF member whose country had a representative and explain to him our position. Mr Klaus will draft a letter to this end.

As regards the Unesco Recommendation on Preservation of Moving Images, the Executive Committee had, at its meeting in Brussels, decided that it was necessary for FIAF to hire the services of a knowledgeable legal expert and the name of Mr Strackow had been put forward.

Mrs Van Vliet (from Unesco) also recommended a Dutch lawyer, Mrs Klaver.

After some discussion about the qualities which FIAF should look for when hiring a legal expert, it was decided that, in the beginning, we should give him/her a limited charge only : to give in writing specific comments on the new draft of the Recommendation, and to be ready to give advice on any legal problem that may arise.

Mr de Vaal was then authorized to contact Mrs Klaver and to hire her services within the limits mentioned here above.

It was also decided that all negotiations with Unesco should be conducted by Mr Klaus with the help of the secretariat.

#### C.I.C.T. / I.F.T.C.

Mr Verdons, President of I.F.T.C. and participating in this year's Symposium here in Lausanne, had met with Mr Bards and with Mr Klaus successively and had informed them of I.F.T.C.'s wish to keep some form of collaboration with FIAF.

Mr Klaus had replied that we could undertake nothing before Unesco had voted on FIAF's candidature for B-status.

#### 5. Specialized Commission/Confirmation of the posts of Chairmen.

The Executive Committee confirmed Mrs Bowser as Chairwoman of the Documentation Commission, Mr Volkmann as Chairman of the Preservation Commission, Mr Pogacic as Chairman of the Commission for archives in Developing Countries. As for the Cataloguing Commission, Mr Klaus said he accepted temporarily to remain Chairman, but that, due to his numerous other tasks, he would prefer to be only a member of this commission. He will try to make a proposal for a new Chairman at the next meeting of the Executive Committee.

Regarding the leadership of the Copyright Commission, Mr Kuiper said that, as long as the tasks of this commission consisted mainly of FIAF's negotiation with Unesco, he found it very difficult to properly fulfill his post of chairman from the distance of Rochester. He wanted to refrain from accepting this post again until the Executive Committee had clearly defined the tasks of the Legal and Copyright Commission.

The members agreed to put this discussion on the agenda of the Executive Committee's next meeting.

Mrs Van Vliet (from Unesco) also recommended a Dutch lawyer, Mrs Klawer.

After some discussion about the qualities which FIAF should look for when hiring a legal expert, it was decided that, in the beginning, we should give him/her a limited charge only : to give in writing specific comments on the new draft of the Recommendation, and to be ready to give advice on any legal problem that may arise.

Mr de Vaal was then authorized to contact Mrs Klawer and to hire her services within the limits mentioned here above.

It was also decided that all negotiations with Unesco should be conducted by Mr Klaus with the help of the secretariat.

#### C.I.C.T. / I.F.T.C.

Mr Verdons, President of I.F.T.C. and participating in this year's Symposium here in Lucerne, had met with Mr Borde and with Mr Klaus successively and had informed them of I.F.T.C.'s wish to keep some form of collaboration with FIAF.

Mr Klaus had replied that we could undertake nothing before Unesco had voted on FIAF's candidature for D-status.

#### 5. Specialized Commissions/Confirmation of the posts of Chairmen.

The Executive Committee confirmed Mrs Bowser as Chairwoman of the Documentation Commission, Mr Volkmann as Chairman of the Preservation Commission, Mr Pogacic as Chairman of the Commission for archives in Developing Countries. As for the Cataloguing Commission, Mr Klaus said he accepted temporarily to remain Chairman, but that, due to his numerous other tasks, he would prefer to be only a member of this commission. He will try to make a proposal for a new Chairman at the next meeting of the Executive Committee.

Regarding the leadership of the Copyright Commission, Mr Kuiper said that, as long as the tasks of this commission consisted mainly of FIAF's negotiation with Unesco, he found it very difficult to properly fulfill his post of chairman from the distance of Rochester. He wanted to refrain from accepting this post again until the Executive Committee had clearly defined the tasks of the Legal and Copyright Commission.

The members agreed to put this discussion on the agenda of the Executive Committee's next meeting.

6. Organization of FIAF's next Congresses.

a) Karlovy-Vary's Symposium (1980).

The Executive Committee asked Mr Dorde, who confirmed his intention to attend the Festival of Annecy on animation films, to meet there with the Czech delegates of ASIFA, to inform them of our projects for the Symposium and, with them, to contact the Executive Committee of ASIFA and ask for their official support.

The following experts were suggested to take part in the Symposium :

André Martin (France)

John Canemaker (USA)

S. Asenín (USSR)

R. Gervais (Belgium)

E. Randoleno (Italy)

The following names could also be considered :

R. Munitić (Yugoslavia)

Louise Desautels (Canada)

Druno Edera (Swiss)

Todor Dinov or Kr. Guartcheva (Bulgaria)

Chuck Jones (USA) to represent the working animators

Mark Lainer (USA)

and, of course, an expert from Czechoslovakia.

A special committee for the organization of the Symposium was then appointed, comprising Mr Daudelin, Mr Dorde and Mr Francis. Their main task was to help the Czech Archiv to organize the Symposium, especially to understand and realize the wishes of the General Meeting concerning the theme of the Symposium.

Mr Levy will be asked to send out a circular letter to all members repeating the list of requests he made during the last session of the General Meeting. He will also be asked to present a new budget for the Congress at the next meeting of the Executive Committee where he will be invited.

b) Rapallo (1981).

Mr Cincotti had written a letter in which he detailed the suggestions of Cin-teca Nazionale for FIAF's Congress in 1981. Two important questions appeared from this letter : the theme of the Symposium and the problem of the meeting room.

a) Theme

Mr Cincotti proposed a Symposium about "the European comedies of the thirties".

Most of the members agreed with Mr Alves Netto who found this theme too trite and already quite researched.

He would prefer a historical Symposium on less well-known cinematographies such as those of Mexico, Brasil, India, Central Europe, etc...

Mr Andraykov suggested a theme which would coincide with the project of a "General History of the Cinema" or with part of it.

Mr Francis thought we should take advantage of the country where the symposium was held and find a theme more related to that country.

Mr Daudelin agreed to write Mr Cincotti and explain to him the Executive Committee's reactions to his proposal.

- b) He would also explain to him the great difficulties which would arise from holding the General Meeting in a theater-like meeting room, such as Mr Cincotti offered for the Congress in Rapallo.

7. Projects and Publications.

a) Embryo

The Secretariat must write a circular letter to all members who participated in the Embryo Catalogue, asking for their permission to make it more widely available.

b) FIAF Brochure

Should the list of Observers be published in the FIAF brochure together with the list of full members?

Mr Francis thought it should not, because the Federation is not as responsible for its Observers as it is for its Members.



On the other hand, the list of Observers would demonstrate the wide geographical representation of FIAF and be more convincing for the authorities in most of the developing countries which we wanted to reach with that brochure.

A compromise was finally accepted by which the countries in which FIAF Observers already existed would be mentioned, but the names of these organisations would not be published.

### c) Basic Manual

Mrs Dowser and Mr Kuiper proposed to change the name of this publication into "A Handbook for Film Archives". This was agreed.

### B. Miscellaneous.

Mr Klaus reminded us of the invitation made by Fundacion Cinemateca Argentina for a member of the Executive Committee to attend the celebration of the archive's 25th anniversary in Buenos Aires.

He suggested to delegate Mr Pogacic as being Vice-President of FIAF and also Chairman of the Commission for Archives in Developing Countries. This proposal was unanimously accepted.

As far as possible, Mr Pogacic will also take this opportunity to visit some other FIAF archives in the neighboring countries, and this on FIAF's costs.

Mr Borda then asked for the Executive Committee's authorization for him to explore FIAF's archives in Brussels, as he intended to write a book about the origins of the film archive movement. This was agreed.

He also reminded us of a proposal which had been made by Mr Junck, director of the Cinematheque de Luxembourg, to take advantage of the new European Parliament and to make a group of the film archives existing in the nine countries of the E.E.C. (European Economic Community) to obtain some subsidies.

The Executive Committee was, on the whole, against this idea, because they feared such an association might soon have political implications, and we wanted to avoid that at all costs.

Mr Klaus then read out a letter from Mr Casanova (Filmoteca de la UNAM) who explained that he was organizing a meeting of the Latin American film archives in Mexico City in October of this year, linked with a kind of Summer School for archive staff. He asked for the support of FIAF for this course, and especially for the sending of three FIAF experts at FIAF's cost.

The Executive Committee agreed that FIAF could give its moral support to this meeting but that nothing was foreseen in the budget to send experts to Mexico for this course, and that we must therefore decline this invitation.

## 2. Next Executive Committee Meeting.

Several members had been approached by the delegates of our member archive in Pyong Yang who had told them of their wish to invite the Executive Committee for one of its next meetings in the D.P.R. of Korea. They had even made this invitation officially to Mr Klaus.

But Mr Klaus felt it was too early to make a decision. Too many problems still remained unsolved between some of the members and North Korea. He therefore advised each of the Executive Committee members to put the question of the possibility for him to attend such a meeting to his own Board. The problem would then be raised again at a future meeting.

Mr Stekliv then repeated his invitation to hold the next Executive Meeting in Oslo.

This invitation was gratefully accepted and the dates chosen were :  
13 - 15 November, with arrival of the delegates on the 12th and departure on the 16th.

Mrs Bowser already extended an invitation to hold the Spring Meeting of the Executive Committee at the beginning of April in New York. Precise dates would be given later. This invitation was also accepted on principle, with many thanks.

There being no other points to discuss, the President closed the meeting and thanked all participants.